

AAIHP : APPEL 2018

Tél. : 01 46 69 14 11 - Mail. : aihp@wanadoo.fr - Site. : www.aaihp.fr - @AIHAPHP

Ensemble, aidons nos jeunes collègues dans leur projet de Recherche



Pr. Emmanuel Chartier-Kastler
(Promo 1984)
Président de l'AAIHP

• **Jeudi 15 novembre 2017**, j'ai eu l'honneur de remettre en votre nom à tous pour l'AAIHP, et avec le SCCAHP (Syndicat des CCA des Hôpitaux de Paris), **la II^e bourse de 40 000 € (a)** pour « année de mobilité à l'étranger » créée en 2016.

• **Lundi 26 mars 2018**, nous remettons lors de notre Assemblée Générale 2017, **la XXVIII^e bourse de 25 000 € (b)** de l'Association destinée à un interne des hôpitaux de Paris pour son année de

recherche, dite de Master 2. Cette bourse connaît un succès croissant, comme le montre le nombre sans cesse plus important de dossiers reçus par le CA de l'Association.

• **Lundi 26 mars 2018**, nous décernons **nos X^e prix d'excellence (dotation de 1 000 € par prix) (c et d)** pour un article dans une publication en langue anglaise de recherche clinique ou fondamentale, en Médecine et en Chirurgie.

L'avenir de notre Association collégiale basée sur le compagnonnage dans la formation médicale d'excellence réside dans le soutien aux carrières des plus jeunes. Votre Conseil d'Administration souhaiterait pouvoir dire que de nouvelles bourses et prix seront créés pour les jeunes internes ou assistants en exercice.

Le travail réalisé pour monter les projets, les règlements et jurys de bourses et prix et assurer les financements pérennes a été intense pour notre structure. A l'aube des changements majeurs d'acquisition du diplôme de spécialiste au travers de la dernière réforme en date, il est apparu comme naturel et évident de poursuivre dans cette voie.

A coté d'une réduction de la formation en durée et temps, le soutien aux activités de recherche sous toutes leurs formes et pour tous statuts est apparu indispensable. Nos jeunes collègues sont avides de connaissances et de prendre part aux processus de la recherche clinique ou fondamentale. Ceci ressort à l'évidence de la lecture des titres des travaux que le CA effectue chaque année avant la remise de la bourse Master. Elle montre la somme de travail que représente une telle candidature, qui nécessite un effort constant de nos jeunes collègues passionnés par leur engagement dans la profession.

il faut se réjouir de notre offre de soutien à la recherche que nous sommes en mesure d'apporter à tous ceux qui veulent développer leur vrai talent de jeune médecin chercheur. Les cotisations représentent notre seule source de financement de nos bourses et prix.

En nous envoyant votre soutien rapidement, vous faciliterez nos moyens pour maintenir et accroître le montant de nos aides.

Croyez en mes sentiments collégiaux.



a) Baptiste Gaborieau (Promo 2013) - b) Jérémie Joffre (Promo 2008) - c) Jérémie Cohen (Promo 2007) - d) Daniel Piétrasz (Promo 2011)

67 000 €
distribué
en 2017

Faisons **mieux ensemble** pour nos jeunes collègues en 2018

Cotisation

AIHP en exercice : 90 €

(Coût réel après déduction d'impôt : 30,60 €)

AIHP retraité : 70 €

(Coût réel après déduction d'impôt : 23,80 €)

CCA : 50 €

(Coût réel après déduction d'impôt : 17,00 €)

Membre bienfaiteur : 155 €

(Coût réel après déduction d'impôt : 52,70 €)

Vous recevrez un reçu fiscal 2018 par mail (1^{er} trimestre 2019) et 4 numéros de l'Internat de Paris (trimestriel des AIHP de 60 pages couleur)

Merci d'imprimer, de remplir ce bulletin et de nous l'adresser à l'AAIHP - 17 rue Fer à Moulin 75005 Paris, accompagné de votre règlement (en cas de règlement par chèque bancaire).

Nom Prénom

Promotion Courriel

Je soutiens l'action de l'AAIHP et je règle ma cotisation 2018

pour un montant de € par :

Chèque bancaire

Virement bancaire - RIB :

FR76 3000 4008 0200 0100 4447 565

BIC : BNPAFRPPXXX ASSOCIATION AAIHP

Mettre dans votre intitulé de virement : Nom + Prénom + cot2018.